

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020



ID : 040-214002966-20200604-DEL0620-DE



SEANCE DU 4 JUIN 2020

DEPARTEMENT
des Landes

Commune
de
SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt, le 4 du mois de juin 2020, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le vendredi 29 mai 2020, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif Et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 26

Absents : 1

Procurations : 1

Votants : 27

Date d'affichage :
29 mai 2020

Mesdames, Carine QUINOT, Valérie CASTAING-TONNEAU, Quitterie HILDELBERT, Léa GRANGER, Brigitte GLIZE, Marie-Christine GRAZIANI, Bernadette MAYLIE, Juliane VILLACAMPA, Martine BACON-CABY, Maud RIBERA, Adeline MOINDROT, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX

Messieurs, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Arnaud FEÏTO, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Thierry DUROU, Rémy MULLER, Lionel CAMBLANNE, Alain BUISSON, Christophe RAILLARD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Ø

Absents : Ø

Pouvoir : Monsieur Franck LAMBERT a donné procuration à Monsieur Pierre PECASTAINGS

Secrétaire de séance : Marc JOLLY

Objet : Election des membres du conseil municipal à la commission de délégation de service public



VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L1411-5 ;

CONSIDERANT la nécessité d'élire des membres du conseil municipal à la commission de délégation de service public soit 5 titulaires et 5 suppléants ;

CONSIDERANT les listes déposées :

Titre	Prénom	Nom	Qualité
M.	Pierre	VAN DEN BOOGAERDE	Titulaire
M.	Thomas	CHARDIN	Titulaire
M.	Marc	JOLLY	Titulaire
MME	Brigitte	GLIZE	Titulaire
M	Alain	BUISSON	Titulaire
MME	Marie Christine	GRAZIANI	Suppléant
M.	Alexandre	D'INCAU	Suppléant
MME	Valérie	CASTAING-TONNEAU	Suppléant
MME	Martine	BACON CABY	Suppléant
MME	Sylvie	CAILLAUX	Suppléant

CONSIDERANT le processus d'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

CONSIDERANT que majorité et opposition votant chacun pour leurs représentants, l'opposition pouvant bénéficier d'un siège, les élus font le choix d'un vote direct ;

Ayant entendu le rapport de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

Article 1 : de désigner les élus ci-dessous comme membres titulaires de la commission de délégation de service public.

Titre	Prénom	Nom	Qualité
M.	Pierre	VAN DEN BOOGAERDE	Titulaire
M.	Thomas	CHARDIN	Titulaire
M.	Marc	JOLLY	Titulaire
MME	Brigitte	GLIZE	Titulaire
M	Alain	BUISSON	Titulaire

Article 2 : de désigner les élus ci-dessous comme membres suppléants de la commission de délégation de service public.



Titre	Prénom	Nom	Qualité
MME	Marie Christine	GRAZIANI	Suppléant
M.	Alexandre	D'INCAU	Suppléant
MME	Valérie	CASTAING-TONNEAU	Suppléant
MME	Martine	BACON CABY	Suppléant
MME	Sylvie	CAILLAUX	Suppléant

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pierre PECASTAINGS

